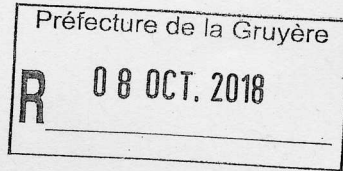




ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Secrétariat général de la DICS
Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

Préfecture de la Gruyère
Château, Case postale 192
1630 Bulle



Secrétariat général de la DICS SG-DICS
Generalsekretariat der EKSD GS-EKSD

Conseil juridique et contentieux
Rechtsberatung und Streitsachen

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 22, F +41 26 305 12 14
www.fr.ch/dics

Réf: MA/jb
T direct: +41 26 305 12 20
Courriel: alice.maridor@fr.ch

Fribourg, le 2 octobre 2018

COPIE

Recours de M. Daniel Demierre du 9 avril 2018 c/ décision du Conseil communal de Marsens du 15 mars 2018

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier du 17 septembre 2018.

Monsieur Francis Saucy, Conseiller communal à Marsens, a en effet sollicité notre soutien le 29 août 2017, dans le cadre des difficultés rencontrées avec M. Daniel Demierre.

Nous lui avons indiqué les bases légales applicables ainsi que les actions juridiques envisageables. Par ailleurs, nous lui avons suggéré d'adresser un courrier au concerné.

Ceci étant, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le fond du litige.

En regrettant ne pas pouvoir vous apporter davantage de précisions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations les meilleures.

Alice Maridor
Conseillère juridique